



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général aux
affaires départementales**

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Chaumont, le 19 décembre 2025

Affaire suivie par : Caroline HUET

Tél. : 03 25 30 22 16

pref-coderst-cdnps@haute-marne.gouv.fr

**RELEVÉ DE DÉCISIONS – COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE
DES PAYSAGES ET DES SITES – Formation Carrières**

La CDNPS s'est réunie dans sa formation « Sites et Paysages » le jeudi 18 décembre 2025 à partir de 11h15 sous la présidence de M. Rauch, Adjoint au chef du Secrétariat général aux affaires départementales.

Membres présents

Collège des services de l'État

M. Laurent COULEROT, Direction départementale des territoires ;

Mme Hélène GAUDIN, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

M. Emmanuel THIRY, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Collège des élus

M. Philippe NOVAC, maire de Humbécourt ;

Mme Marie-Claude SAGET, maire de Thyès ;

Collèges des personnes qualifiées et des personnes compétentes

M. Thierry FOLLOT, Dijon Béton ;

M. Yves CALIN, Entreprise Paul CALIN ;

M. Michel BROCARD, représentant de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Haute-Marne ;

Également présents :

M. Guillaume CHARBONNIER, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France, rapporteur du dossier ;

Mme Caroline HUET, Bureau de l'environnement.

Membres excusés

M. Bernard GENDROT, Conseil départemental ;

M. Mickaël MASSELOT, Chambre d'agriculture ;

M. Arnaud DESHAYES, Cemex Granulats, ayant donné mandat à M. Yves Calin ;

M. Jean-Marie COLLETTE, Nature Haute-Marne, ayant donné mandat à M. Brocard :

Le quorum étant atteint, M. Rauch ouvre la séance à 11h15.

M. Charbonnier présente le projet de Schéma Régional des Carrières (SRC) d'Île-de-France. Ce dernier, instauré par la loi ALUR (2014), est un outil de planification visant à répondre aux besoins en matériaux de carrières tout en assurant une gestion durable des ressources minérales. Il remplace les schémas départementaux existants et couvre une période de 12 ans, avec une approche intégrant des enjeux environnementaux, économiques et logistiques.

Objectifs et principes clés

- Approvisionnement local et transports alternatifs :
- Priorité aux ressources locales pour réduire les impacts logistiques (notamment les transports routiers).
- Encouragement des transports alternatifs (fer, voie d'eau) pour limiter les émissions de CO₂.
- Gestion durable et économie circulaire :
- Intégration des matériaux biosourcés et des scénarios d'approvisionnement durables (horizon 2035).
- Réduction de la dépendance extérieure tout en maintenant les flux stratégiques (ex. : roches calcaires de Haute-Marne).
- Adaptation aux politiques publiques : alignement avec la RE2020 (réglementation environnementale) et les projets majeurs comme le Grand Paris Express (besoins en granulats).

La Haute-Marne est un fournisseur clé de roches calcaires pour l'Île-de-France (0,8 Mt en 2018, soit 25 % des apports du Grand-Est).

Le SRC prévoit de maintenir ces flux jusqu'en 2034 pour sécuriser l'approvisionnement francilien.

Après délibération, le projet est soumis au vote et **La CDNPS émet un avis favorable au projet.**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Rauch remercie les membres présents et lève la séance à 11h45.

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire général de la préfecture,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'G' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Guillaume THIRARD